



A.V.E.R.P.A.H.M.

**ASSOCIATION POUR VICHY ET SA REGION DE
PARENTS ET D'AMIS DE PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

Ce rapport contient 24 pages



A.V.E.R.P.A.H.M.

ASSOCIATION POUR VICHY ET SA REGION DE PARENTS ET D'AMIS DE PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

Aux membres de l'Assemblée,

1°) OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS :

En exécution de la mission qui nous a été confiée aux termes de votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'ASSOCIATION POUR VICHY ET SA REGION DE PARENTS ET D'AMIS DE PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP, relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

2°) FONDEMENT DE L'OPINION :

REFERENTIEL D'AUDIT :

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

INDEPENDANCE :

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01 janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.



3°) JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS :

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4°) VERIFICATION DU RAPPORT DE L'ADMINISTRATEUR ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX MEMBRES DE L'ASSOCIATION :

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de l'administrateur et dans les autres documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

5°) RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT DE L'ASSOCIATION RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS :

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration.

6°) RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS :

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :



- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne :
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne :
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels :
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier :
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

BELLERIVE SUR ALLIER, le 09 août 2019

Pour la société ACCORE

Le Gérant

Olivier JOANNET - Commissaire aux Comptes

CA Bilan propre Annexe 4 (résultat non affecté) ACTIF

Dossier : ZAVER - combiné AVERPAHM - Périodes de : 01/2018 à 12/2018

Libellé	Montant brut 2018	Amort. et prov. 2018	Montant net 2018	Montant net 2017
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles :				
Frais d'établissement	55 680	44 808	10 872	23 013
Autres immobilisations incorporelles	141 967	43 303	98 664	99 258
Immobilisations incorporelles en cours				
Immobilisations corporelles :				
Terrains	266 075		266 075	266 075
Constructions	17 500 139	5 713 889	11 786 281	11 083 210
Installations techniques, matériels et outillage	1 771 809	1 279 743	492 066	489 900
Autres immobilisations corporelles	1 293 692	834 978	458 713	491 915
Immobilisations corporelles en cours	1 767 086		1 767 086	2 143 035
Immobilisations financières :				
Participations et créances rattachées à des participations	104 980		104 980	104 980
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	905 414		905 414	1 073 605
TOTAL I	23 806 843	7 916 691	15 890 152	15 774 991
Comptes de liaison (1)	1 353 943		1 353 943	1 867 105
TOTAL II	1 353 943		1 353 943	1 867 105
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours :				
Matières premières et fournitures		16 432	-16 432	56 854
Autres approvisionnements	19 455		19 455	
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	73 326		73 326	
Avances et acomptes versés sur commandes	235 598		235 598	3 067
Créances (2) :				
Créances redevables et comptes rattachés (3)	1 044 796	67 404	977 392	610 298
Autres créances	1 235 457		1 235 457	853 677
 Valeurs mobilières de placement	333 826		333 826	333 781
Disponibilités	1 632 374		1 632 374	1 824 252
Charges constatées d'avance	20 666		20 666	13 191
TOTAL III	4 595 499	83 836	4 511 664	3 695 120
Charges à répartir sur plusieurs exercices IV				2 173
Primes de remboursement des obligations V				
Ecart de conversion (actif) VI				
TOTAL ACTIF (I +II+III+IV+V+VI)	29 756 285	8 000 527	21 755 758	21 339 389
(1) Un tableau annexé à ce bilan doit détailler les différents comptes de liaison rattachés à l'investissement, à l'exploitation et à la trésorerie pour cet établissement entre cet établissement et les autres établissements et sociétés concernés.				
(2) Dont à moins d'un an : Dont à plus d'un an :				
(3) Dont : Dont :				

ACCORE

Société de Commissariat aux Comptes

Le Saint-Claud - France

01, Rue de la Grange aux Grains - 38000 BELLEVILLE SUR ALLIER

Tél. : 04 43 50 01 01 - E-mail : compta@accore-gcp.com

N° Siret : 349 075 163 00033 - APE : 6920Z

CA Bilan propre Annexe 4 (résultat non affecté) PASSIF
 Dossier : ZAVER - combiné AVERPAHM - Périodes de : 01/2018 à 12/2018

Libellé	Montant net 2018	Montant net 2017
FONDS PROPRES		
Fonds associatifs sans droit de reprise	1 803 351	1 418 090
Fonds associatifs avec droit de reprise :		
Dons et legs	5 509	5 509
Subventions d'investissement sur biens renouvelables	1 829	1 829
Réserves :		
Excédents affectés à l'investissement	2 173 019	2 173 019
Réserves de compensation	446 763	526 763
Excédents affectés à la couverture du besoin en fonds de roulement	596 759	596 759
Autres réserves		
Report à nouveau		
Report à nouveau (gestion non contrôlée)	278 845	171 030
Dépenses refusées par l'autorité de tarification ou inopposables aux financeurs	-74 335	-74 335
Résultat sous contrôle de tiers financeurs	-245 635	-245 635
Dépenses non opposables aux tiers financeurs	-472 546	-464 307
Résultat en attente d'affectation	-1 238	1 927
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit) (1)	102 714	422 094
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	243 979	256 428
Provisions réglementées :		
dont Couverture du besoin en fonds de roulement	757 642	751 414
dont Amortissements dérogatoires et provisions pour renouvellement des immobilisations		
dont Réserves des plus-values nettes d'actif		
Immobilisations grevées de droits	757 642	751 414
TOTAL I	5 616 656	5 540 584
Comptes de liaison	449 098	318 372
TOTAL II	449 098	318 372
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Fonds dédiés	1 196 762	1 158 495
TOTAL III	1 453	1 453
TOTAL III	1 198 215	1 159 948
DETTES (3)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	11 533 150	11 786 868
Emprunts et dettes financières divers (3)	7 182	4 898
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	20 365	31 476
Redevables créditeurs	37 443	35 543
Dettes fournisseurs et comptes rattachés (4)	611 657	430 079
Dettes sociales et fiscales	1 967 978	1 901 567
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	282 386	122 680
Autres dettes (5)	31 627	7 374
Produits constatés d'avance		
TOTAL IV	14 491 789	14 320 486
Écart de conversion (passif)		
TOTAL V		
TOTAL PASSIF (I+II+III+IV+V)	21 755 758	21 339 389

(1) Dont compte 1201

et compte 1291 résultats sous contrôle de tiers financeurs.

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

(3) En particulier : cautions versées par les résidents à leur entrée dans l'établissement.

(4) Dont à plus d'un an :

Dont à moins d'un an :

(5) Dont fonds des mineurs protégés :

ACCORE

Service de Comptes et des Comptes

Le Saint-Claud - Niveau 1

01, Rue de la Grange aux Grains - (RD) DELLIERVILLE SUR ALLIER

Tel. : 04 43 50 01 01 E-mail : joanne@accore-grp.com

N° Siret : 349 075 143 00033 - APE : 6920Z

CA Compte de résultat M22 (résultat non affecté) CHARGES
 Dossier : ZAVER - combiné AVERPAHM - Périodes de : 01/2018 à 12/2018

CHARGES	Exercice 2018	Exercice 2017
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises	7 004	4 961
Variation de stock	-21 939	3 978
Achats de matières premières et fournitures	127 910	110 194
Variation de stock		
Achats d'autres approvisionnements	19 888	21 517
Variation de stock	2 444	1 844
Achats non stockés de matières et fournitures	1 546 581	1 290 211
Services extérieurs et autres	2 203 922	2 064 661
Impôts, taxes et versements assimilés :		
- sur rémunérations	468 319	501 046
- autres	39 589	44 599
Charges de personnel :		
- salaires et traitements	7 429 910	7 308 073
- charges sociales	3 117 024	3 054 695
Dotations aux amortissements et provisions :		
Dotations aux amortissements :		
- des immobilisations	975 501	971 766
- des charges d'exploitation à répartir		
Dotations aux provisions :		
- sur actif circulant	5 781	106 897
- pour risques et charges d'exploitation	38 267	221 888
Autres charges	211 094	567 933
TOTAL I	16 171 294	16 274 064
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées	181 939	159 617
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL II	181 939	159 617

ACCORE

Société de Commissariat aux Comptes
 Le Saint-Cloud - France

01, Rue de la Grange aux Gréas - 92111 SURESNES SUR SEINE
 Tél. : 04 43 50 01 01 - E-mail : accore@accore-grp.com
 N° Siret : 349 075 143 00633 - APE : 6920Z

CA Compte de résultat M22 (résultat non affecté) CHARGES
 Dossier : ZAVER - combiné AVERPAHM - Périodes de : 01/2018 à 12/2018

CHARGES	Exercice 2018	Exercice 2017
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion		
Exercice courant	18 107	17 125
Exercices antérieurs		
Sur opérations en capital	467 010	256 520
Dotations aux amortissements et aux provisions :		
- dotations aux provisions réglementées destinées à la couverture du B.F.R.		
- dotations aux provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations		
- dotations aux provisions réglementées : réserves des plus-values nettes d'actif	6 228	201 038
- dotations aux autres provisions réglementées		
Engagements à réaliser sur ressources affectées		
Impôts sur les sociétés		
TOTAL III	491 345	474 683
TOTAL DES CHARGES	16 844 578	16 908 364
RESULTAT CREDITEUR = Excédent	102 714	422 094
TOTAL GENERAL (I + II + III)	16 947 292	17 330 457

ACCORE

Société de Commissariat aux Comptes

La Saint-Cloud - France

01, Rue de la Grange aux Grains - 45100 BELLE-ÉRIEVE SUR ALLIER

Tél. : 04 43 50 01 01 - E-mail : contact@accore-crp.com

N° Siret : 349 075 447 00033 - APE : 6920Z

CA Compte de résultat M22 (résultat non affecté) PRODUITS

Dossier : ZAVER - combiné AVERPAHM - Périodes de : 01/2018 à 12/2018

PRODUITS	Exercice 2018	Exercice 2017
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Ventes de marchandises	114 334	111 629
Production vendue :		
- prestations de services	1 740 287	1 463 506
- divers	201 345	254 142
Production stockée ou déstockage de production		
Production immobilisée		
Dotations et produits de tarification	11 104 463	10 983 630
Subventions d'exploitations et participations	750	10 163
Reprises sur amortissements et provisions	80 626	482 910
Transferts de charges	75 978	101 923
Autres produits	2 575 784	2 166 960
TOTAL I	15 893 565	15 574 861
PRODUITS FINANCIERS		
De participations et des immobilisations financières	6 135	4 862
Revenus des valeurs mobilières de placement, escomptes obtenus et autres produits financiers	977	156
Reprises sur provisions		
Transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL II	7 112	5 018
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	13 974	331 129
- exercices antérieurs		
Sur opérations en capital	979 566	1 215 532
Reprises sur provisions :		
- reprises sur provisions réglementées destinées à la couverture du B.F.R.		
- reprises sur provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations		155 146
- reprises sur provisions réglementées : réserves des plus-values nettes d'actif		48 770
- reprises sur autres provisions	53 075	
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs		
Transferts de charges		
TOTAL III	1 046 615	1 750 578
TOTAL DES PRODUITS	16 947 292	17 330 457
RESULTAT DEBITEUR = Déficit		
TOTAL GENERAL (I + II + III)	16 947 292	17 330 457

ACCORE

Société de Commissariat aux Comptes

Le Saint-Cloud - France

01, Rue de la Grange aux Grains - 42100 L'ÉPRIVE SUR ALLIÉS

 Tél. : 04 43 50 01 01 - E-mail : info@accore-arp.com

N° Siret : 349 075 123 00007 - APE : 6920Z

AVERPAHM

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

Exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018

1. Faits significatifs
2. Règles et méthodes comptables
3. Engagements financiers
4. Autres informations
5. Notes sur le bilan actif
6. Notes sur le bilan passif

Les notes indiquées ci-après, font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis par les dirigeants de l'Association.

Les comptes annuels des différents établissements ont été arrêtés par le Conseil d'Administration en date du 11 avril 2019.

L'exercice a une durée de 12 mois recouvrant la période du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2018.

ACCORE
Société de Commissariat aux Comptes
Le Saint-Cloud - Bâtiment 1
01, Rue de la Grange aux Grains - 93700 BILLERIVE SUR ALENÇON
Tél. : 04 43 50 01 01 - Email : commissaires@accore-agg.com
N° Siret : 349 075 143 00019 - APE : 6920Z

1. FAITS SIGNIFICATIFS

Un Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) pour les années 2013 à 2017 a été signé le 5 février 2013 avec :

L'Agence Régionale de Santé d'Auvergne
 Le Conseil Général
 Le groupement SAGESS
 L'association ABAH
 L'association AGEPAPH
 L'association AVERPAHM.

Un premier avenant à ce Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) a été signé en date du 20 mars 2018 pour une année supplémentaire et un deuxième avenant en date du 3 janvier 2019 pour un an de plus.

Dans le cadre de ce contrat, nous avons été amenés à opter pour une organisation comptable différente. Ces modifications portent notamment sur :

- L'établissement de comptes administratifs dont le résultat ressort à 0. Cela nous permet de constater le résultat de l'ensemble des structures du CPOM dans le compte administratif de SAGESS.
- Les résultats transférés à SAGESS sont les suivants :

	Excédent	Deficit
Foyers de Vie		89 048
SAJ		8 978
SAMSAH		16 382
SAVS		90 524
IME		420 049
SESSAD	6 117	
SESSAD PRO		126 246
ESAT SOCIAL	77 411	
CENTRE HABITAT	106 347	
FAM	50 308	
Total	240 183	751 226

Le CPOM nous donne des objectifs que nous devons réaliser pendant la durée du contrat.

Certains objectifs ont été réalisés sur la première année :

- o La section aménagée de l'ESAT (SAESAT) a démarré fin de l'année 2013 (fiche projet CPOM n°8). Cette section est budgétairement intégrée à l'ESAT de Creuzier Le Neuf. Nous sommes toujours dans l'attente d'un agrément de la part des financeurs.
- o Le SESSAD PRO : ce service est réalisé en grande collaboration avec l'IME de l'Aquarelle de Bellerive sur Allier (association AGEPAPH) et le SESSAD La Néottie de Cusset (fiche projet CPOM n°11). Pour ce service, le SESSAD la Néottie détient l'agrément.

ACCORE

Société de Commissariat aux Comptes

Le Saint ~~Esprit~~ Entrée 1

01, Rue de la Grange aux Grains - 03700 BELLERIVE SUR ALLIER

Tél : 04 43 50 01 01 - E-mail : joanne@accore-cpa.com

N° Siret : 349 075 143 00033 - APE : 6920Z

- o Favoriser l'accueil en centre de loisirs adapté (fiche projet CPOM n 15).
- o La construction d'un nouveau bâtiment à Bellerive sur Allier : les travaux se sont achevés au printemps 2017 et cela a permis un déménagement de l'actuel foyer des Rés de Dursat. Les travaux ont commencé en 2015 (fiche projet CPOM n°18). Le montant de la construction s'élève à 3 468 438€. Nous avons constaté des travaux en cours à la clôture de l'exercice 2016 pour un montant de 1 932 275€ (239 892€ au 31/12/2015).
- o L'achat d'un bâtiment rue de Vingré, voisin du foyer Ballore, a été fait en 2014. Nos objectifs sont les suivants (fiche projet n°16) :
 - Réunir sur un même site tous les résidents du foyer Ballore,
 - Solutionner le problème de l'accessibilité du bâtiment Ballore,
 - Permettre à une partie du SAJ le Bel Horizon d'être sur ce site ainsi que certains services de l'AVERPAHM.

Les travaux ont commencé en milieu d'année 2015 et se sont achevés en novembre 2016. Nous avons comptabilisés des travaux en cours pour un montant de 939 068€ au 31/12/2015. Le montant final de l'investissement s'élève à 3 415 885€ (24 255€ de terrain et 3 391 630€ de construction).

La réflexion sur d'autres objectifs est commencée. Il s'agit de :

- de la rénovation de l'IME du Moulin de Presles. Les plans architecturaux ont été arrêtés courant d'année 2015. Le PPI (Plan Pluriannuel d'Investissement) a été validés par les ARS pour un budget prévisionnel de 2 000 000€. Les travaux ont commencé dans le courant de l'été 2016. Nous avons constaté 2 131 293.23€ de travaux en cours au 31/12/2017 (contre 1 005 655€ au 31/12/2016 et 83 921€ au 31/12/2015). Nous avons pu utiliser normalement la totalité des installations du site à partir du mois de juin 2018. Mais nous n'avons pas encore la totalité des factures pour solder le compte d'immobilisation en cours. Ainsi, au 31 décembre 2018, nous avons comptabilisé pour 2 339 343€ de travaux dont 831 739€ reste en compte d'immobilisation en cours.
- Lieu d'Accueil de Proximité Au Travail (LAPAT) : le bâtiment des serres du CAT, situé à Cusset et dépendant de l'ESAT de Creuzier le Neuf ne répond plus aux normes environnementales ni à celles de performances énergétiques. Dès lors, nous étudions la destruction du bâtiment et sa reconstruction. L'activité des serres périssant, nous avons pensé un nouveau projet avec une dimension inclusive forte, élargi à des publics non orientés ESAT mais souhaitant un accompagnement personnalisé où la dimension du travail constitue une composante importante de leur projet de vie. Le montant de l'investissement a été chiffré à 2 541 120€. Nous avons déposé auprès de l'ARS un Plan Pluriannuel d'Investissement et un Plan d'Aide à l'Investissement. Les travaux ont commencé au début de l'année 2018 (durée prévisionnelle des travaux : un an). Nous avons constaté des immobilisations en cours pour un montant de 923 605€
- Allen Bourbonnais : par un acte du 5 novembre 2018, il a été réalisé une fusion-absorption de l'association ALLEN BOURBONNAIS par l'AVERPAHM. Cette fusion-absorption a été réalisée sur les bases suivantes :
 - o Montant de l'actif apporté : 62 690.87€
 - o Montant du passif pris en charge : 3 111.73€
 - o Soit un actif net de fusion de : 59 579.14€

La fusion a été réalisée avec effet au 1^{er} janvier 2019 mais toutes les opérations réalisées depuis le 1^{er} novembre 2018 sont réputées avoir été faites pour le compte de l'association AVERPAHM.

2. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice 2018 ont été élaborés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le principe de prudence conformément aux hypothèses suivantes :

- ✓ Continuité de l'exploitation,
- ✓ Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre excepté pour l'indemnité de fin de carrière. Sur les exercices précédents, cette information était donnée dans l'annexe.

Depuis l'exercice 2013, l'indemnité de fin de carrière est comptabilisée dans les comptes de l'association. C'est ainsi que nous avons constaté lors de l'exercice 2017 :

- Une provision au 31/12/2018 pour un montant de 957 625€.
- Une dotation aux provisions sur l'exercice de 21 018€.

L'indemnité de fin de carrière a été calculée sur les bases suivantes :

- Age de départ à la retraite : 62 ans
- Evolution annuelle des salaires : 1%
- Taux monétaire : 2.69%
- Taux de charges patronales : 47.95%
- Taux de taxe sur les salaires : 8%

- ✓ Indépendance des exercices

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

Les cotisations associatives figurant en comptabilité correspondent aux cotisations encaissées en cours d'exercice.

Les comptes annuels de l'association AVERPAHM sont établis sur la base d'une combinaison des comptes administratifs et des comptes de la gestion propre.

La présentation des comptes annuels des différents établissements est établie conformément à l'instruction budgétaire et comptable M22bis et les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent

La combinaison des comptes des Etablissements et des comptes propres de l'association a été faite par sommation des comptes de chaque établissement. Une annulation des comptes réciproques et des reclassements ont été effectués quand ils s'avéraient nécessaires. La mission légale du commissaire aux comptes a porté sur l'ensemble des comptes des établissements de l'Association et sur la procédure d'établissement des comptes combinés.

Les comptes de l'E.S.A.T. ENTREPRISE ont fait l'objet d'un reclassement conforme à cette présentation.

ACCORE
Société de Commissariat aux Comptes
 14 Saint-Claude - Entrée 1
 Rue de la Grange aux Grains - 03700 MELLERIVE S
 Tél : 03 43 59 81 06 - E-mail : ojoannet@accor
 N° Siret : 349 075 143 00033 - APE : 84.24

Changements de méthode de comptabilisation

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent sauf pour ce qui concerne la comptabilisation des provisions pour engagement de retraite comme mentionné ci-avant.

Passage des comptes administratifs aux comptes combinés

Les retraitements effectués concernent essentiellement :

- l'annulation des comptes et opérations réciproques portant sur des montants significatifs ;
- le retraitement des amortissements liés à l'application de la méthode des composants sur les immobilisations.

3. NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Immobilisations et amortissements

Il convient également de souligner que les différents établissements sont tenus d'appliquer les règlements n°2002-10 et n°2004-06 du CRC relatifs à la comptabilisation des immobilisations selon la méthode des composants et la prise en compte des durées d'utilisation pour la détermination des amortissements.

Les comptes administratifs déposés auprès des différents organismes de tarification n'en tiennent pas compte. Par contre, les comptes combinés ont été retraités comme indiqués ci-dessous.

Seuls les ensembles immobiliers non totalement amortis au moment du passage à la méthode des composants ont été jugés significatifs et ont fait l'objet d'un retraitement, à l'exception, dans un souci de simplification, des constructions ayant une valeur nette comptable d'un faible montant.

En l'absence d'informations fiables quant à la valorisation des terrains des ensembles immobiliers, l'Association a décidé de ne pas les valoriser et de décomposer les immobilisations selon la méthode prospective ainsi qu'il suit :

- | | |
|---|----------------|
| - Structure, gros œuvre – VRD : 70 % | durée : 40 ans |
| - Façades – couvertures – étanchéité – toiture : 10 % | durée : 20 ans |
| - Inst. Techniques (menuiseries ext – plomberie – électricité) : 10 % | durée : 15 ans |
| - Agencements (peinture platerie) : 10 % | durée : 10 ans |

Les amortissements sont calculés sur les durées restantes à courir.

Le tableau ci-dessous permet de mesurer l'impact des retraitements par établissements.

ACCORE

Société de Commissariat aux Comptes

16 Saint-Claude - 37000 Tours

01, Rue de la Grange aux Grains - 37000 SAINTE-GENEVIEVE SUR AILOU

Tél. : 04 45 50 01 01 - E-mail : info@accore-comptable.com

N° Siret : 349 075 145 00015 - APE : 6920Z

Etablissements	Retraitements antérieurs	Dotation aux amort.	Excédents sur amortissements	Total retraitement
SAJ	42 462		3 080	45 541
IME	-3 079		31 469	28 390
ESAT SOCIAL	926		7 686	8 612
ESAT ENTREPRIS	38 804		6 648	45 452
FOYERS DE VIE	0			0
CENTRES D'HABI	23 081		4 191	27 272
Total	102 194	0	53 075	155 269
Impact sur le résultat de l'exercice			53 075	

Annulation retraitements sur les Foyers de Vie à la suite de la sortie des immobilisation

Impact sur les retraitements cumulés 155 269

Le tableau récapitulatif des retraitements de l'exercice et des exercices futurs est joint à cette annexe.

Immobilisations financières

L'Association détient une participation à hauteur de 100 % dans le capital de la SARL VISA POUR L'ENTREPRISE. La situation financière de cette société est saine ce qui justifie l'absence de dépréciation des titres de participations qui s'élevaient à l'actif pour un montant de 70 490€ (premier apport de l'association).

Elle détient également une participation dans le groupement SAGESS représentant 1/3 des fonds propres constitutifs de ce groupement et d'un quart dans les fonds propres de l'association 03ASA.

Figure en annexe 7 le tableau des filiales et participations.

Stocks

Les stocks figurant au bilan ont été valorisés selon la méthode du dernier prix d'achat connu. Les stocks, ont, le cas échéant été dépréciés pour tenir compte de leur valeur de réalisation nette à la date d'arrêté des comptes.

Autres informations

En documents joints figurent :

- les tableaux des mouvements de l'exercice :
 - De l'actif immobilisé combiné (Annexe 1)
 - Des amortissements combinés (Annexe 2)
- Le tableau de passage des comptes administratifs aux comptes combinés (Annexe 5)
- Le tableau des créances et des dettes combinées (Annexe 4)

4. NOTES SUR LE BILAN PASSIF

En documents joints figurent :

- le tableau des mouvements de l'exercice des provisions combinées (Annexe 3)
- le tableau des créances et des dettes combinées (Annexe 4)
- le tableau de passage des comptes administratifs aux comptes combinés (Annexe 5)

Provision pour risques et charges

En document joint figure le tableau détaillant les provisions pour risques et charges et les variations de l'exercice (Annexe 3).

5. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

En documents joints, figurent :

- le tableau de passage des comptes administratifs aux comptes combinés (Annexe 6),
- le tableau de synthèse de l'activité de l'Association (Annexe 8).

6. ENGAGEMENTS FINANCIERS

Indemnités de fin de carrière :

Dans le cadre du groupement SAGESS auquel appartient AVERPAHM, il a été décidé de comptabiliser les indemnités de fin de carrière dans les comptes de l'association. Le montant de la provision s'élève à la clôture à 957 625€.

Garanties bancaires :

Des garanties ont été données auprès de la Caisse d'Epargne d'Auvergne et du Limousin et du Crédit Agricole Centre France.

Dans le cadre d'un financement et post financement de divers investissements auprès de la Caisse d'Epargne d'Auvergne et du Limousin pour un montant de 258 000 € sur 60 mois, l'Association a donnée en garantie un nantissement de compte-titres pour un montant de 129 000€.

Dans le cadre du financement de la reconstruction du foyer de vie « Les Résidences de Dursat » à BELLERIVE SUR ALLIER auprès de la Caisse d'Epargne d'Auvergne et du Limousin pour un montant de 1 842 500€ sur 363 mois, l'Association a donné une caution personne morale pour un montant de 902 203€ de COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION VICHY VAL D'ALLIER et une caution personne morale pour un montant de 902 209€ de DEPARTEMENT DE L'ALLIER.

Dans le cadre du financement de divers investissements pour l'IME LE MOULIN DE PRESLES et LE CENTRE HABITAT BALLORE auprès du Crédit Agricole Centre France, l'Association a versé différentes cautions.

ACCORE

Société de Comptabilité aux Ordres
Le Saint-Caprice - Bâtiment 1

01, Rue de la Grange aux Grands - 63122 BELLERIVE SUR ALLIER

Tel : 04 43 50 01 01 - E-mail : ajouan@accore.com

N° Siret : 349 075 143 0003 - APE : 6910Z

7. AUTRES INFORMATIONS

Fonds dédiés

Encaissement par le SESSAD de subventions de 10 K€ relatif à un projet de court-métrage.
Sommes non utilisées à la clôture de l'exercice : 1.4 K€.

Nature des fonds dédiés	Au 31/12/2014	Augmentation	Diminution	Solde au 31/12/2014
Subvention projet cinéma	1 453 €			1 453 €

8. BENEVOLAT

L'association n'a pas de procédure pour quantifier le bénévolat dont elle a bénéficié.
A titre d'information, le bénévolat des membres du bureau et du conseil d'administration est évalué à 550H soit 7 700€.

Tableau des immobilisations

Compte : 2312P - compte AVERPAUM - Période de : 01/2018 à 12/2018

Immobilisations	Immobilisations au 1er Janvier 2017	Acquisitions de l'Exercice 2018	Diminut. Resultant des Sorties Exercice 2018	Immobilisations au au 31 Decembre 2018	Controle Immobilisations 2018
Immobilisations incorporees					
201 Frais d'établissement	55 680			55 680	55 680
203 Frais de recherche et de développement					
205 Concessions et droits similaires, Brevets, Lic., marques et procédés, droits et val. sim.	45 179	614	2 422	43 370	43 370
206 Droit au bail					
208 Autres immobilisations incorporees			0	0	
Immobilisations corporelles					
211 Terrains	266 075	0		266 075	266 075
212 Agencements et aménagements des terrains, plantations à demeure					
213 Constructions sur sol propre	16 119 157	1 583 678	202 696	17 500 139	17 500 139
214 Constructions sur sol d'autrui					
215 Installations, matériel et outillage techniques	1 795 924	69 465	93 579	1 771 809	1 771 809
218 Autres immobilisations corporelles	1 280 064	77 980	64 372	1 293 672	1 293 672
Dont Matériel de transport (2182)	293 916	390		294 306	294 306
Dont Matériel de bureau (2183)	311 188	11 018	39 506	282 700	282 700
TOTAL GENERAL	19 562 080	1 731 755	363 069	20 930 766	20 930 766

ACCORE

Société de Commissariat aux Comptes

Le Saint-Cloud - Entrée 1

01, Rue de la Grange aux Herbes - 95700 BILLANCOURT - FRANCE

Tél. : 04 43 50 01 01 - E-mail : compta@accore.com

N° Siret : 249 078 143 00033 - APE : 7420Z

C.V. Tableau des amortissements

Document : ZAYEP - combiné AVERPAUM - Périodes de : 01/2018 à 12/2018

Amortissements	Amortissements cumulés 2017	Décactions de l'Exercice 2018	Diminut. Résultat des Sorties Exercice 2018	Amortissements Cumulés 2018	Contôle amortissements 2018
Amortissements des immobilisations incorporelles					
2801 - Frais d'établissement	32 067	(2 143)		44 808	44 808
2803 - Frais de recherche et de développement					
2805 - Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques et procédés, droits et val. sim.	44 518	1 208	2 422	43 303	43 303
2806 - Droit au bail					
2807 - Fonds commercial (établissements, procédés, clientèle)					
2808 - Autres immobilisations incorporelles					
Amortissements des immobilisations corporelles					
2811 - Terrains					
2812 - Agencements et aménagements des terrains, plantations à demeure					
2813 - Constructions sur sol propre	5 055 048	709 753	31 842	5 713 859	5 713 859
2814 - Constructions sur sol d'autrui					
2815 - Installations, matériel et outillage techniques	1 306 023	118 760	145 040	1 279 743	1 279 743
2818 - Autres immobilisations corporelles	788 150	501 042	54 214	834 978	834 978
28182 - dont matériel de transport	193 864	19 972	389	213 147	213 147
28183 - dont matériel de bureau	782 554	15 243	38 453	760 825	760 825
- dont matériel informatique					
TOTAL GENERAL	7 207 306	942 903	233 519	7 916 691	7 916 691

ACCORE

Société de Commissariat aux Comptes

Le Saint-Cloud - France

01, Rue de la Grange aux Grains - 92000 NANTERRE CEDEX

Tél. : 04 43 50 01 01 - E-mail : commissaires-acc.com

N° Siret : 349 075 143 00033 - SIREN : 691602

CA Tableau des provisions, dépréciation, fonds dédiés et réserves de compensation
 (Données ZANEP - combiné AVEP/PAIM - Exercices de : 01/2018 à 12/2018)

Prov., dép., fds déd. et rés. compens.	Montants 2017	Dotations de l'Exercice 2018	Reprises de l'Exercice 2018	Montants 2018	Contrôle provisions 2018
Reserves de Compensation					
1068 - Des Deficits d'Exploitation					
1067 - Des Charges d'Amortissement	264 906	0		264 906	264 906
Provisions Réglementées					
141 - Destinées à la Couverture du Besoin en Fonds de Roulement			0	0	
142 - Pour Renouvellement des Immobilisations					
144 - Provisions pour impôts (établissements privés)					
145 - Amortissements Dérogatoires					
146 - Provision spéciale de réévaluation (établissements privés)					
147 - Plus-values réinvesties (établissements privés)					
148 - Autres provisions réglementées					
14861 - dont réserves des Plus-Values Nettes d'Actif Immobilisé	751 414	12 222	5 993	757 642	757 642
14862 - dont réserves des Plus-Values Nettes d'Actif Circulant	751 414	12 222	5 993	757 642	757 642
Provisions pour Risques et Charges					
151 - Provisions pour Risques					
153 - Provisions pour pensions et obligations similaires (ets privés)					
155 - Provisions pour impôts (établissements privés)					
157 - Provisions pour Charges à Répartir sur Plusieurs Exercices					
158 - Autres Provisions pour Charges	221 888	46 930	29 690	239 137	239 137
Depreciations					
29 - Dépréciation des Immobilisations					
30 - Dépréciation des Stocks et En-Cours	16 432	0		16 432	16 432
49 - Dépréciation des Comptes de Tiers	62 249	5 155		67 404	67 404
50 - Dépréciation des Comptes Financiers					
Fonds Dediés					
194 - Sur Subventions de Fonctionnement					
195 - Sur Dons Manuels Affectés	1 453			1 453	1 453
197 - Sur Lods et Dommages Affectés					
TOTAL GENERAL	2 516 805	85 334	115 683	2 486 456	2 486 456

ACCORE
 Société de Commissariat aux Comptes
 Le Saint-Etienne - France
 01, Rue de la Grange aux Grains - 42000 SAINT-ETIENNE
 Tél. : 04 43 50 61 61 - E-mail : accore@accore.com
 N° Siret : 349 075 143 00013 - APE : 69204

ETAT DES CREANCES	Montant brut	A 1 an au +	A + d'un an
DE L'ACTIF IMMOBILISE Autres immobilisations financières	1 010 394 €		1 010 394 €
DE L'ACTIF CIRCULANT Avances et acomptes versés sur commandes	1 295 €	1 295 €	
Créances usagers et comptes rattachés	1 044 796 €	977 392 €	67 404 €
Personnel et comptes rattachés	1 850 €	1 850 €	
Sécurité Sociale et Organismes sociaux	69 842 €	69 842 €	
État et autres collectivités	492 466 €	492 466 €	
Débiteurs divers	670 004 €	670 004 €	
Charges constatées d'avance	20 666 €	20 666 €	
TOTAUX	3 311 313 €	2 233 515 €	1 077 798 €
ETAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au +	A + de 5 ans
Emprunts	11 533 150 €	1 281 951 €	2 259 661 €
Dettes financières	7 182 €	7 182 €	
Avances et acomptes reçus	57 808 €	57 808 €	
Fournisseurs et comptes rattachés	611 657 €	611 657 €	
Personnel et comptes rattachés	549 831 €	549 831 €	
Sécurité Sociale et Organismes soc.	1 030 838 €	1 030 838 €	
État et autres collectivités	387 309 €	387 309 €	
Autres dettes	31 627 €	31 627 €	
Redevables créditeurs			
Dettes sur immobilisations	282 386 €	282 386 €	
Produits constatés d'avance			
TOTAUX	14 491 788 €	4 240 589 €	7 991 538 €

ACCORE
Société de Commissariat aux Comptes
 Le Saix - Ciel - France
 01, Rue de la Grange aux Ombres - 02100 PHILIPPEVILLE
 Tél : 04 45 59 01 01 - E-mail : operations@accore.com
 N° Siret : 349 075 143 0003 - APE : 7020Z

Établissements	CEVITRES HABITAT	FOYER DE VIE	CAT SOCIAL	CAT ENTREPRISE	Castel Flore	IME de Prèsles	SAJ	F AUJ	SANSANH	SAVS	SAF AVERPAHMI	SESSAD	FOYER BOS DU BOS	Avranchin Siège	Total	Retraitement imposables valeurs sur cession actifs	Annulations opérations rétroproques	Compte ap retraitement
Dépenses																		
Group 1	271 228	217 850	233 065	634 703	3 728	293 169	111 285	145 647	5 501	10 005	8 438	118 003	111 613	31 433	2 205 692			2 205 692
Group 2	850 339	1 039 270	1 192 518	2 793 597	14 605	1 956 017	483 822	1 217 845	200 717	231 535	26 035	1 281 017	520 792	14 893	12 105 505			12 105 505
Group 3	404 237	264 493	432 931	235 523	5 055	310 626	67 893	265 091	71 651	19 211	18 154	237 153	192 367	154 034	2 782 492			2 782 492
	1 525 803	1 541 616	2 058 514	3 663 823	23 888	2 579 819	652 000	1 632 587	278 870	321 074	127 687	1 639 179	824 773	203 366	17 094 689		0	17 094 689
Recettes																		
Group 1	1 268 701	1 148 158	1 933 916		461	2 037 174	509 976	1 423 110	220 259	199 601	127 639	1 472 958	755 133	0	11 104 161			11 104 161
Group 2	219 076	189 772	16 923	3 778 201	4 813	103 165	141 342	178 270	3 665	30 993	3	19 354	65 634	97 459	4 892 692			4 892 692
Group 3	8 027	207 659	113 650	51 113	390	433 201	11 481	25 207	51 917	90 540	17	146 868	0	13 095	1 157 256			1 210 331
	1 655 804	1 541 619	2 058 519	3 829 313	5 667	2 579 540	652 799	1 632 587	278 871	321 074	127 659	1 639 180	824 772	110 551	17 144 329		0	17 197 404
résultat	1	1	0	-155 485	-18 021	1	-1	0	1	0	4 952	1	-1	-92 817	49 610			102 715
Résultat incorporé															-49 610			
Résultat combiné															-49 610			

ACCORE

Société de Commissariat aux Comptes
Le Saint-Cloud - France

01, Rue de la Grange aux Grains - 92220 BILLERIVE SUR YVELLES

Tél. : 04 45 50 01 01 - E-mail : info@accore.com

N° Siret : 349 075 143 0004 - APN 2006

AVERPAMM
Cloture : 31/12/2018

Annexe 7 : Tableau des filiales et participations

Informations financières	Capital	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats	Quote-part du capital détenue (en%)	Valeurs comptables des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Montant des cautions et avais donnés par la société	Chiffres d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé	Résultat (bénéfice ou perte du dernier exercice clos)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice	Observations
				Brute	Nette						
Filiales et participations											
Renseignements détaillés concernant les filiales et les participations											
1. Filiales (à détailler) (>50% du capital détenu par l'association)											
EURL VISA ZAC DES ANCISES 03300 CREUZIER LE VIEUX	70 490	141 400	100%	70 490	70 490	non recensé		1 467 865	128 721	0	
2. Participations (à détailler) (10 à 50 % du capital détenu par l'association)											
SAGESS	12 000	1 426 258	25,00%	3 000	3 000	0 non recensé		1 426 674	400 493	0	
ASA03	4 000	-85 282	25,00%	1 000	1 000	0		282 695	-78 479	0	

ACCORE

Société de Commissariat aux Comptes

Le Saint-Clément

01, Rue de la Grange aux Grains - 35000 LILLYMOR - FRANCE

Tél. : 04 43 50 01 01 - Email : commissaires@accore.com

N° Siret : 549 075 145 00083 - SIREN : 549 075